

Classeur SANTÉ

Liaison Ville-Hôpital

Les informations que vous acceptez de communiquer sont destinées à améliorer la coordination des interventions des professionnels de santé, médico-sociaux et sociaux, des services d'aide et de soins à domicile, des bénévoles, ...

Vous pouvez présenter cet outil au cabinet médical, à l'hôpital, aux professionnels qui viennent au domicile, ...

L'utilisation du classeur de liaison

- Favorise les liens entre les différents intervenants
- Renseigne les 1^{ers} secours, si besoin, sur les lieux d'hospitalisation précédents afin d'assurer une continuité des soins
- Permet au personnel hospitalier (médecin, assistante sociale, ...)
 - de contacter les personnes de votre entourage
 - de prendre connaissance des services et des soins mis en place
- Optimise la préparation et l'organisation de votre retour au domicile.

FOURNITURES NÉCESSAIRES

1 classeur - 7 pochettes transparentes perforées - 2 enveloppes
10 feuilles perforées *ou* 1 cahier 17x22 cm

Sommaire

Correspondance (10 Fiches *ou* 1 Cahier) Vous, votre entourage, les professionnels, ...

1. Ordonnances récentes (sous enveloppe)
2. **CONFIDENTIEL** Renseignements médicaux (sous enveloppe)
3. Attestation Vitale (photocopie)
4. Attestation de la mutuelle (photocopie)
5. Fiche de liaison
6. Plan d'accompagnement personnalisé
Plan de soins personnalisé
7. Planning hebdomadaire
8. Numéros utiles

Le CLIC 4 peut vous adresser un ou plusieurs classeurs



CLIC 4

28 avenue de Verdun 94000 CRETEIL

☎ 01 42 07 08 71 ☎ 01 48 98 07 65 clicsecteur4@yahoo.fr www.clicsecteur4.fr

Centre Local d'Information et de Coordination du secteur gérontologique N° 4 du Val-de-Marne
Alfortville Bonneuil Créteil Joinville Saint-Maur

CORRESPONDANCE

Vous, votre entourage, les professionnels

Date	Auteur	Message	Destinataire

CORRESPONDANCE

Vous, votre entourage, les professionnels

Date	Auteur	Message	Destinataire

CORRESPONDANCE

Vous, votre entourage, les professionnels

Date	Auteur	Message	Destinataire

CORRESPONDANCE

Vous, votre entourage, les professionnels

Date	Auteur	Message	Destinataire

CORRESPONDANCE

Vous, votre entourage, les professionnels

Date	Auteur	Message	Destinataire

CORRESPONDANCE

Vous, votre entourage, les professionnels

Date	Auteur	Message	Destinataire

CORRESPONDANCE

Vous, votre entourage, les professionnels

Date	Auteur	Message	Destinataire

CORRESPONDANCE

Vous, votre entourage, les professionnels

Date	Auteur	Message	Destinataire

CORRESPONDANCE

Vous, votre entourage, les professionnels

Date	Auteur	Message	Destinataire

CORRESPONDANCE

Vous, votre entourage, les professionnels

Date	Auteur	Message	Destinataire

CORRESPONDANCE (CAHIER)

Vous, votre entourage, les professionnels

ORDONNANCES

(sous enveloppe)

1

RENSEIGNEMENTS MÉDICAUX

2

CONFIDENTIEL (sous enveloppe)

ATTESTATION VITALE

(photocopie)

3

MUTUELLE

(photocopie)

4

JUSTIFICATIF DE DOMICILE

M  Célibataire Marié(e) Vie maritale Pacsé(e) Séparé(e) Divorcé(e) Veuf (ve)

Adresse

Code Etage Porte

Vous habitez Seul(e) en Logement-foyer en EHPAD en Unité de soins de longue durée Vous disposez d'un ascenseur Vous avez des animaux Entourage M Qualité Réside avec vous M Qualité Réside avec vous M Qualité Réside avec vous **SERVICES INTERVENANTS**Service(s) d'aide à domicile Référent  Référent Emploi(s) de gré à gré (emploi direct) M M Service de soins infirmiers à domicile SSIAD Service d'hospitalisation à domicile HAD Bénévole(s) Assistant(e) social(e) 

Portage des repas Service Téléassistance Service


Hôpital de jour Établissement Accueil de jour Service

Autre  Autre CLIC 4  01 42 07 08 71 PARTAGE 94 Réseau de Santé  01 45 17 57 83MAIA 94 Centre  06

Gestionnaire de cas

PRESTATIONSAide ménagère au titre de l'Aide sociale à domicile Aide ménagère au titre de la Caisse de Retraite principale CaisseARDH Aide au retour à domicile après hospitalisation CNAV RSI État Autre Évaluation effectuée le par EVA  01 43 74 57 21 MEG  01 43 97 05 28APA Allocation Personnalisée d'Autonomie Demande en cours Attribuée GIR Travailleur social APA  06ACTP Allocation pour Tierce Personne PCH Prestation de compensation du handicapMTP Majoration pour Tierce Personne PCRTP Prestation complémentaire pour recours à une tierce personne

M

Personne à prévenir M 

Qualité

SANTÉ

Médecin traitant



Médecin spécialiste



Médecin spécialiste



Médecin spécialiste



Infirmier(e)



Kinésithérapeute



Orthophoniste



Autre



Pathologies à signaler


Service des Urgences *en cas d'admission*

Etablissement de référence **Hôpital Henri Mondor** **CHIC** Centre Hospitalier Intercommunal de Créteil
Autre

Hospitalisation Dernier établissement Service

Au cas où vous seriez hospitalisé(e), **la (les) personne(s) qui réside(nt) avec vous est (sont)**

- **En capacité de rester au domicile** Seule(s) Avec des services à la personne Aide à domicile, ...
- **Ne peut (peuvent) rester au domicile**

Personne de confiance M 

Qualité

La loi du 4 mars 2002 précise que la personne de confiance peut être un parent, un proche ou le médecin traitant. Cette personne de confiance sera consultée au cas où vous seriez hors d'état d'exprimer votre volonté.

La personne de confiance peut vous accompagner dans vos démarches et notamment assister, sur votre demande, à vos entretiens médicaux pour vous aider dans vos décisions.

Directives anticipées *Décret n° 2006-119 du 6 février 2006, JO du 7 février 2006*

Toute personne majeure peut rédiger des directives anticipées pour le cas où elle serait un jour hors d'état d'exprimer sa volonté.

Ces directives permettent d'indiquer aux médecins

- les traitements que vous voudriez ou ne voudriez pas recevoir
- la personne que vous désignez comme représentant
- les valeurs que vous estimez essentielles et que vous voudriez qu'on prenne en compte, ...

Les documents peuvent être également conservés par le médecin que vous aurez choisi ou par un proche.

Dans tous les cas, l'existence de ces directives doit alors être mentionnée dans votre dossier médical.

Ces directives dont la validité est de trois ans, renouvelables par décision de l'auteur, peuvent être modifiées ou révoquées par simple décision.

Mandat de protection future *Code civil, article 477 à 494*

Le mandat de protection future vous permet de désigner à l'avance la personne chargée de veiller sur vos intérêts, pour le jour où vous ne seriez plus en capacité de le faire vous-même.

Le mandat peut être conclu, soit par acte sous seing privé établi selon un modèle défini par décret ou contresigné par un avocat, soit par acte notarié.

PLAN D'ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

M

Renseigné par :

Qualité :

Date :

PRESTATIONS CHOISIES	. Stimulation . Partiel (le) . Complet (e)			Fréquence par semaine (cocher)											
	S	P	C	Matin	Midi	Après Midi	Soir	L	M	Me	J	V	S	D	
Lever															
Transferts															
Toilette <small>Au lavabo <input type="checkbox"/> Au lit <input type="checkbox"/></small>															
Douche															
Hygiène bucco-dentaire															
Rasage															
Shampooing															
Manucure															
Bain de pieds															
Habillage/Déshabillage															
Port de la Téléassistance															
Bas de contention															
Accompagnement aux WC															
Entretien de la chaise percée															
Change des protections															
Aide à la prise des médicaments															
Coucher															
Préparation des repas															
Réchauffer les repas															
Aide à la prise des repas															
Réfection du lit															
Ménage															
Entretien du linge															
Repassage															
Rangement															
Courses															
Sorties accompagnées															
Compagnie et animation															
Aide administrative															
Sorties d'animaux															

Observations :

PLAN D'ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ (suite)

8-2

M

PROTHÈSES / MATÉRIEL INSTALLÉS (cocher)			
Lunettes		Lève personne	Harnais
Prothèses auditives Droite <input type="checkbox"/> Gauche <input type="checkbox"/>		Stomies	
Prothèses dentaires Haut <input type="checkbox"/> Bas <input type="checkbox"/>		Rehausseur WC	
Canne blanche		Chaise percée	
Cannes Droite <input type="checkbox"/> Gauche <input type="checkbox"/>		Bassin Pistolet Pénilex Sonde urinaire	
Prothèses de membre Haut <input type="checkbox"/> Bas <input type="checkbox"/> Droite <input type="checkbox"/> Gauche <input type="checkbox"/>		Siège pour baignoire	
Déambulateur		Oxygène	
Fauteuil Roulant <input type="checkbox"/> Electrique <input type="checkbox"/>		Téléassistance Médaillon <input type="checkbox"/> Bracelet <input type="checkbox"/>	
Lit Médicalisé			
Barrières de lit Potence			
Matelas Coussin anti-escarres			

PLAN DE SOINS PERSONNALISÉ

8-3

Renseigné par :

Qualité :

Date :

PREVENTION ET SOINS	Matin	Midi	Après Midi	Soir	Fréquence par semaine						
					L	M	Me	J	V	S	D
Préparation des médicaments											
Prise des médicaments											
Soins de bouche											
Instillation du Collyre											
Surveillance Poids											
Surveillance Tension											
Surveillance Température											
Surveillance Oxygène <input type="checkbox"/> Aérosol <input type="checkbox"/>											
Surveillance Hydratation											
Surveillance Alimentation											
Complément alimentaire											
Soins de Stomie											
Nutrition entérale											
Surveillance de l'élimination											
Surveillance Etat cutané											
Prévention d'escarres											
Bandes de contention Soins											
Soins cutanés Site											
Pédicurie											
Injections											
Pansements Site											

Observations :

Date :

PLANNING HEBDOMADAIRE

INTERVENANTS	HORAIRES D'INTERVENTION						
	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE

Aide à domicile – Infirmière – Aide soignante – Kinésithérapeute – Orthophoniste – Pédicure Podologue – Bénévole ...
Portage de repas – Transport accompagné ...

Interventions ponctuelles

NUMÉROS UTILES

10-1

- SAMU ☎ **15**
- Pompiers ☎ **18**
- Police nationale ☎ **17**
- Numéro d'urgence unique européen ☎ **112**
- SOS Médecins ☎ **36 24**

- CHIC Centre Hospitalier Intercommunal de Créteil ☎ **01 45 17 56 60** Urgences
- Hôpital Henri Mondor ☎ **01 49 81 24 87** Urgences
- Hôpital Albert Chenevier ☎ **01 49 81 31 31**
- Hôpital Emile Roux ☎ **01 45 95 80 80**
- Hôpital Charles Foix ☎ **01 49 59 41 03**
- Centre anti-poison ☎ **01 40 05 48 48**
- Fédération 39 77 contre la Maltraitance des Personnes Âgées et des Personnes Handicapées ☎ **39 77**

DISPOSITIF CANICULE

- Canicule info service ☎ **0 800 06 66 66**
- Vigilance météo ☎ **32 50** www.meteofrance.com

Le service municipal met en place un dispositif de **Conseils** et de **Prévention**

Inscription auprès du CCAS - Centre communal d'action sociale

- ALFORTVILLE ☎ **01 58 73 28 35** Pôle Seniors
- BONNEUIL ☎ **01 45 13 72 90**
- CRÉTEIL ☎ **01 49 56 36 82** Service 3^{ème} Age
- JOINVILLE ☎ **01 49 76 60 64** Maison de la Solidarité et de l'Emploi
- SAINT-MAUR ☎ **01 45 11 65 65**

-
-
-
-
-
-
-



Maison des Réseaux
40 avenue de Verdun Bât K
94000 CRÉTEIL

☎ **01 45 17 57 83** ☎ 01 45 17 57 16

partage94@chicreteil.fr

Le Réseau de Santé PARTAGE 94 s'adresse aux adultes en situation de santé complexe (difficultés médicales, psychologiques, sociales) atteints de cancer, et/ou âgés de 75 ans et plus atteints de pathologies chroniques évolutives et en risque de perte d'autonomie, et/ou âgés de 60ans et plus, présentant des maladies chroniques invalidantes, et/ou nécessitant des soins palliatifs.

TERRITOIRE Alfortville, Boissy-Saint-Léger, Bonneuil-sur-Marne, Bry-sur-Marne, Champigny-sur-Marne, Chennevières-sur-Marne, Créteil, Fontenay-sous-Bois, Joinville-le-Pont, Limeil-Brévannes, Maisons-Alfort, Mandres-les-Roses, Marolles-en-Brie, Nogent-sur-Marne, Noisieu, Ormesson-sur-Marne, Périgny-sur-Yerres, Le Perreux-sur-Marne, Le Plessis-Tréville, La Queue-en-Brie, Saint-Maur-des-Fossés, Santeny, Sucy-en-Brie, Valenton, Villecresnes, Villeneuve-Saint-Georges, Villiers-sur-Marne

En lien avec le médecin traitant ou hospitalier, le médecin coordonnateur du réseau de santé et l'équipe de coordination (gériatre, oncologue, médecin de soins palliatifs, infirmière coordinatrice, ergothérapeute, psychologue) ont pour finalité de

- contribuer au bilan global de la personne
- collaborer à l'élaboration d'un plan d'aide et de soins adaptés à la situation
- faciliter la prise en charge médicale dans la filière de soins.

PARTAGE 94 s'attache notamment à

- être à l'initiative de concertations avec les professionnels de santé
- impulser ou consolider, avec le CLIC 4, toute action de coordination sanitaire, sociale et médico-sociale
- proposer des soins de support.

En collaboration avec le médecin, le Réseau de Santé peut proposer

- une évaluation médico-psycho-sociale de la situation
- l'élaboration d'un plan d'aide et de soins avec la personne concernée et les professionnels
- la mise en place et le suivi de ce plan.

L'ÉQUIPE de coordination intervient chez la personne à sa demande, à celle de son entourage ou de professionnels.

Dans ce cadre il peut être effectué

- un bilan médical, par le **médecin spécialiste**
- le suivi du plan d'aide et de soins personnalisé, par l'**infirmière coordinatrice**
- un soutien pour accompagner les changements ou les moments difficiles, par la **psychologue**
- l'évaluation des risques et des difficultés liés à l'habitat (chutes, transformation de baignoire en douche, ...) avec conseils et essais de matériels ou d'équipements; une aide au montage des dossiers de financement, par l'**ergothérapeute**.

**CLIC 4****28 avenue de Verdun
94000 CRÉTEIL**☎ **01 42 07 08 71**

clicsecteur4@yahoo.fr

☎ 01 48 98 07 65

www.clicsecteur4.fr

Le CLIC 4, animé et financé par le Conseil départemental du Val-de-Marne, est un service gratuit, proposé aux personnes âgées de 60 ans et plus d'Alfortville, Bonneuil-sur-Marne, Créteil, Joinville-le-Pont, Saint-Maur-des-Fossés, ainsi qu'à leur famille et à leur entourage.

Lieu d'information et d'échange, le CLIC travaille à la coordination des actions médico-sociales en direction des personnes pour

- faciliter l'accès aux droits et aux services appropriés
- accompagner les projets de vie des personnes
- favoriser l'articulation des interventions sanitaires et médico-sociales
- promouvoir des actions de soutien destinées aux familles et aux proches
- créer et animer un réseau local de professionnels intervenant dans le champ gérontologique, afin de favoriser le partage d'informations et un travail en partenariat.

Le CLIC 4 tient à votre disposition

- Les formulaires de Demande Action sociale des Caisses de retraite - Aide sociale - APA - PCH - Retraite - Retraite complémentaire - Cartes de priorité, d'invalidité, européenne de stationnement - Allocation de logement, APL - Mandat de protection futur - Requête au Juge des tutelles - CMU-C, Aide à la complémentaire santé et Complément de la CPAM 94 - ...
- Les listes des Services et Établissements dans le Val-de-Marne
- Des documents d'information actualisés
 - ALFORTVILLE A qui faire appel ?
 - BONNEUIL A qui faire appel ?
 - CRÉTEIL A qui faire appel ?
 - JOINVILLE A qui faire appel ?
 - SAINT-MAUR A qui faire appel ?Informations utiles, répertoire des services, établissements, associations, ...
- Consultation Gériatrique – Hôpital de Jour Unité de Diagnostic Unité Thérapeutique à Créteil
- Accueil de Jour à Alfortville, Bonneuil, Saint-Maur *Maladie d'Alzheimer ou maladies apparentées*
- Soutien aux familles et aux proches au CLIC 4 à Créteil
 - Groupes de rencontre **CLICafé** (*accueil, familles, écoute*)
 - Ateliers-débats **CLICthé** (*temps de halte et d'échanges*) mis en place avec la MSA IdF
- Haltes-relais, Café mémoire, Formations organisées par France Alzheimer Val-de-Marne Pour les familles et les proches de personnes atteintes de la maladie
- Maison des Aidants à Saint-Maur
- Ateliers CAAPA organisés par l'Hôpital Charles Foix à Ivry Destinés aux proches de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de maladies apparentées
- Demande d'entrée en Etablissement d'hébergement Séjour temporaire – Séjour résidentiel Imprimé national, commun aux EHPAD *maison de retraite médicalisée*
- Guide pratique Droits et démarches - Entrer en établissement d'hébergement Prises en charge, formalités à accomplir à son entrée dans le logement en
 - EHPAD Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes
 - USLD Unité de soins de longue durée

L'Équipe du CLIC 4

Dominique SGAMBATO Responsable de coordination
reçoit sur rendez-vous

Emilie LACOUR Coordinatrice
se rend au domicile sur rendez-vous

Anaël ASSERAF Agent de coordination
se rend au domicile sur rendez-vous

CLIC 4 28 avenue de Verdun 94000 CRÉTEIL

 **01 42 07 08 71**  01 48 98 07 65

clicsecteur4@yahoo.fr **www.clicsecteur4.fr**

Lundi à Vendredi 9h-18h

